

<b>Edgar Schorderet</b> , député		P2043.08
Vue d'ensemble de l'amélioration fiscale en faveur des familles et des PME depuis 10 ans		DFIN
		Cosignataires: 12
Reçu SGC: 05.09.08	Transmis CHA:11.09.2008*	Parution BGC: Sept. 2008

### Dépôt et développement

Les interventions politiques sont souvent fondées sur des éléments émotionnels à court terme, au gré des événements de l'actualité. Or, une action politique devrait à notre sens trouver ses réels fondements dans le cadre d'une vue d'ensemble des problématiques diverses.

Différents domaines d'importance vitale pour l'avenir du canton et de la société en générale déterminent déjà et détermineront encore plus dans le futur l'agenda politique. La fiscalité cantonale, après la série de mesures décidées par le Grand Conseil lors de la session de septembre 2008, continuera à faire l'objet d'une préoccupation des résidents actuels et futurs du canton de Fribourg, ainsi que des député-e-s.

Le Conseil d'Etat, souvent par la voix du directeur des finances, a déclaré à plusieurs occasions que le canton a déjà réalisé des efforts importants en faveur des familles et des PME au cours de la dernière décennie. Sans mettre en doute ces déclarations, nous demandons au Conseil d'Etat de nous présenter une analyse détaillée et chiffrée des améliorations fiscales du canton réalisées depuis 1998 en faveur d'une part des familles et d'autre part des PME.

\* \* \*

---

\* date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).